



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Ministre

Paris, le 14 OCT. 2022

Madame, Monsieur,

Du 1er au 8 décembre 2022, vous exercerez votre droit de vote pour élire vos représentants au sein des instances de dialogue social de notre ministère. Les élections professionnelles sont un rendez-vous majeur pour le dialogue social au sein de nos établissements, comme au sein de l'ensemble de la fonction publique.

En effet, à la même période, près de cinq millions d'agents de la fonction publique désigneront leurs repré-sentants dans des instances aussi bien nationales que locales.

Au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, vous serez près de trois cent mille à être concernés. La représentativité des organisations syndicales est en effet déterminée par l'élection aux instances de dialogue social. Chacune, chacun d'entre vous décidera souverainement de cette représentativité pour les quatre années à venir. Il s'agit donc d'un acte fondateur pour notre communauté de travail.

Une forte participation à ces élections confortera la légitimité de vos représentants pour s'exprimer sur l'organisation et les missions de notre ministère et de nos établissements ainsi que sur la politique de gestion des personnels et notamment sur les sujets de déroulement de carrière, de conditions de travail, ou encore d'égalité entre les femmes et les hommes.

Chacune, chacun, dans notre ministère, connaît les enjeux d'un dialogue social de qualité. Chacune, chacun peut y contribuer par sa participation aux élections.

Cette année les élections revêtent un caractère particulier : les instances de dialogue social ont connu d'importantes évolutions. Ainsi les comités techniques sont remplacés par les comités sociaux d'administration, qui comporteront une formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail. Par ailleurs, la plupart des commissions administratives paritaires sont réorganisées et désormais structurées, comme dans toute la fonction publique, autour des catégories hiérarchiques.

Des informations sur le détail et les modalités de ce vote vous seront prochainement précisées. Elles seront régulièrement rappelées tout au long de la période qui nous sépare des élections. Vous pourrez aussi bientôt vous rendre sur www.enseignementsup-recherche.gouv pour trouver les réponses à vos questions éventuelles.

Les organisations syndicales s'adresseront directement à vous dans les semaines qui viennent pour vous exposer le point de vue qu'elles entendent défendre si vous leur accordez votre confiance. Au moment de voter, vous pourrez consulter les professions de foi des listes candidates avant de faire votre choix.

En participant massivement aux élections professionnelles de décembre, vous ferez entendre votre voix et celle de toutes celles et tous ceux qui font vivre l'enseignement supérieur et la recherche au quotidien.

Sylvie RETAILLEAU

A handwritten signature in blue ink, consisting of a long, sweeping horizontal stroke with a small upward tick at the end, and a shorter, slightly curved stroke above it.